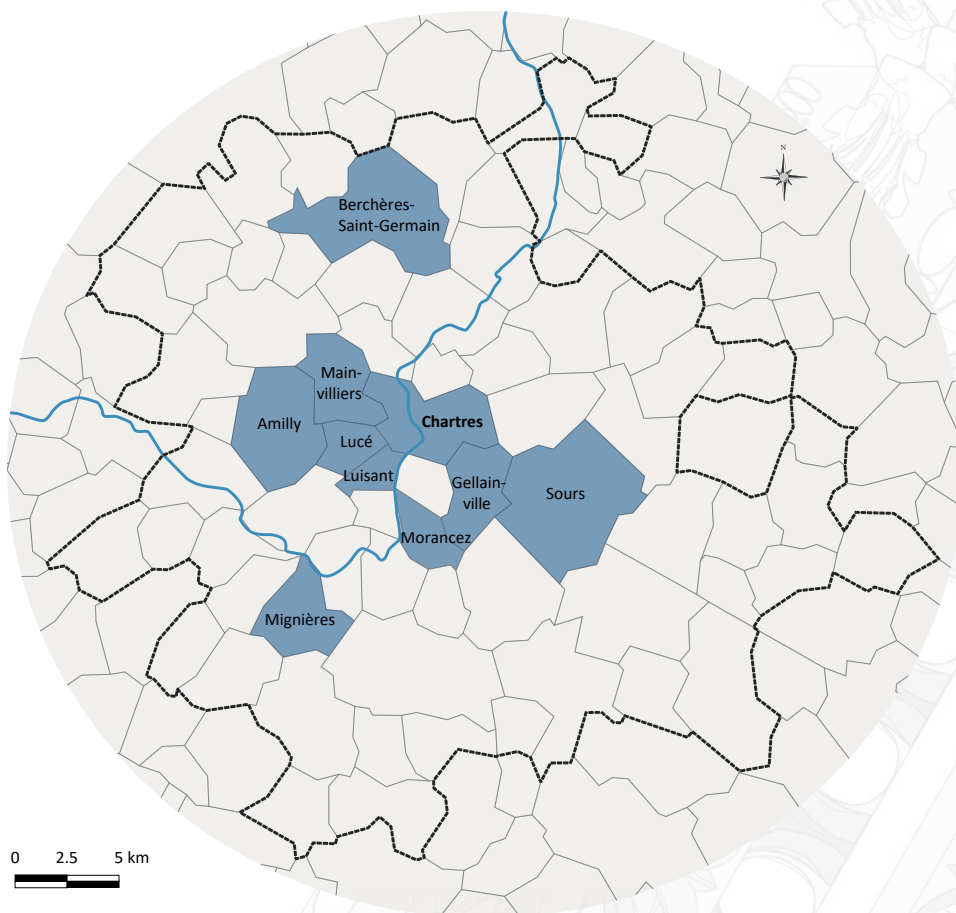


Direction de l'archéologie

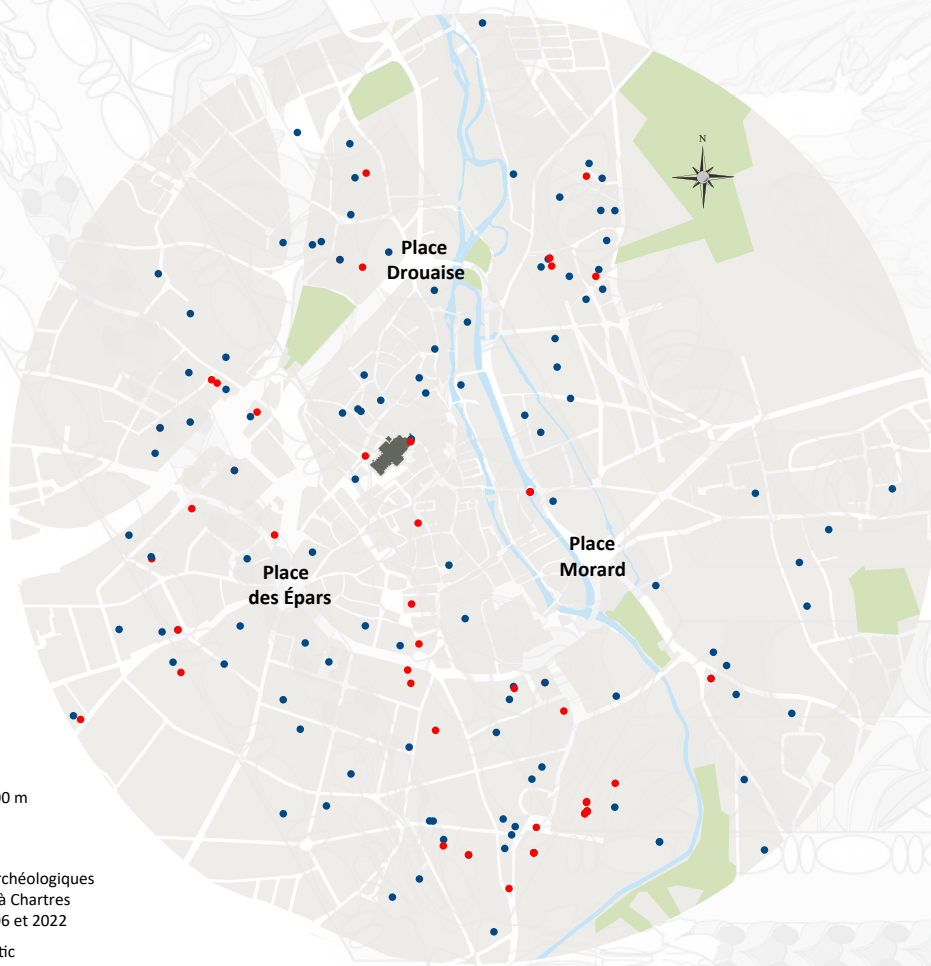
Chartres métropole et ville de Chartres





Limites de Chartres métropole
 L'Eure

Communes concernées par des opérations archéologiques prescrites dans l'agglomération chartreuse



Opérations archéologiques conduites à Chartres entre 2006 et 2022

diagnostic
 fouille



L'archéologie au service d'une collectivité

Dotée d'une quarantaine de collaborateurs, forte d'une expérience de 20 ans, la Direction de l'archéologie, service mutualisé de Chartres métropole et de la Ville de Chartres est l'un des premiers services archéologiques territoriaux français.

Installée depuis novembre 2014 dans les locaux de l'ancienne abbaye Saint-Brice, sur le site emblématique du sanctuaire gallo-romain de Saint-Martin-au-Val, la Direction de l'archéologie exerce des missions scientifiques, patrimoniales et culturelles à l'échelle de l'agglomération. Habilitée par le Ministère de la Culture pour la réalisation des opérations d'archéologie préventive, l'équipe s'est dotée d'outils scientifiques et techniques qui lui permettent d'intervenir sur l'ensemble de la chaîne opératoire, depuis les études préalables, jusqu'à la conservation du mobilier et la valorisation des découvertes.

Structure publique au service des communes de l'agglomération et de leurs habitants, la Direction de l'archéologie apporte également une expertise auprès d'acteurs publics et privés pour la réalisation d'études dans le champ de l'archéologie et du patrimoine.

Chiffres-clés

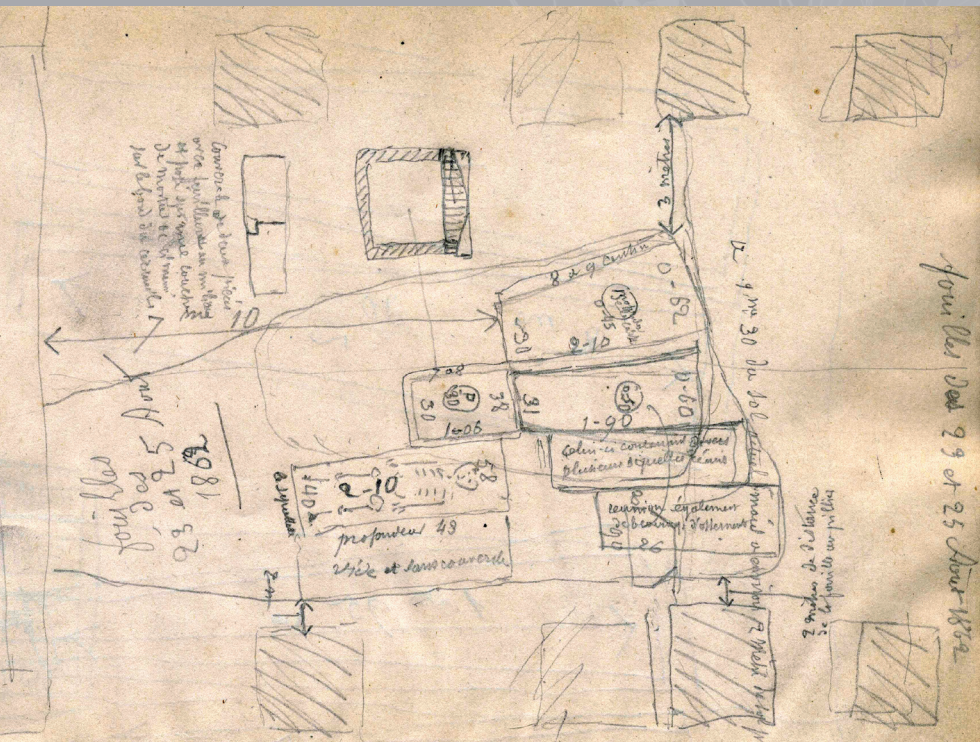
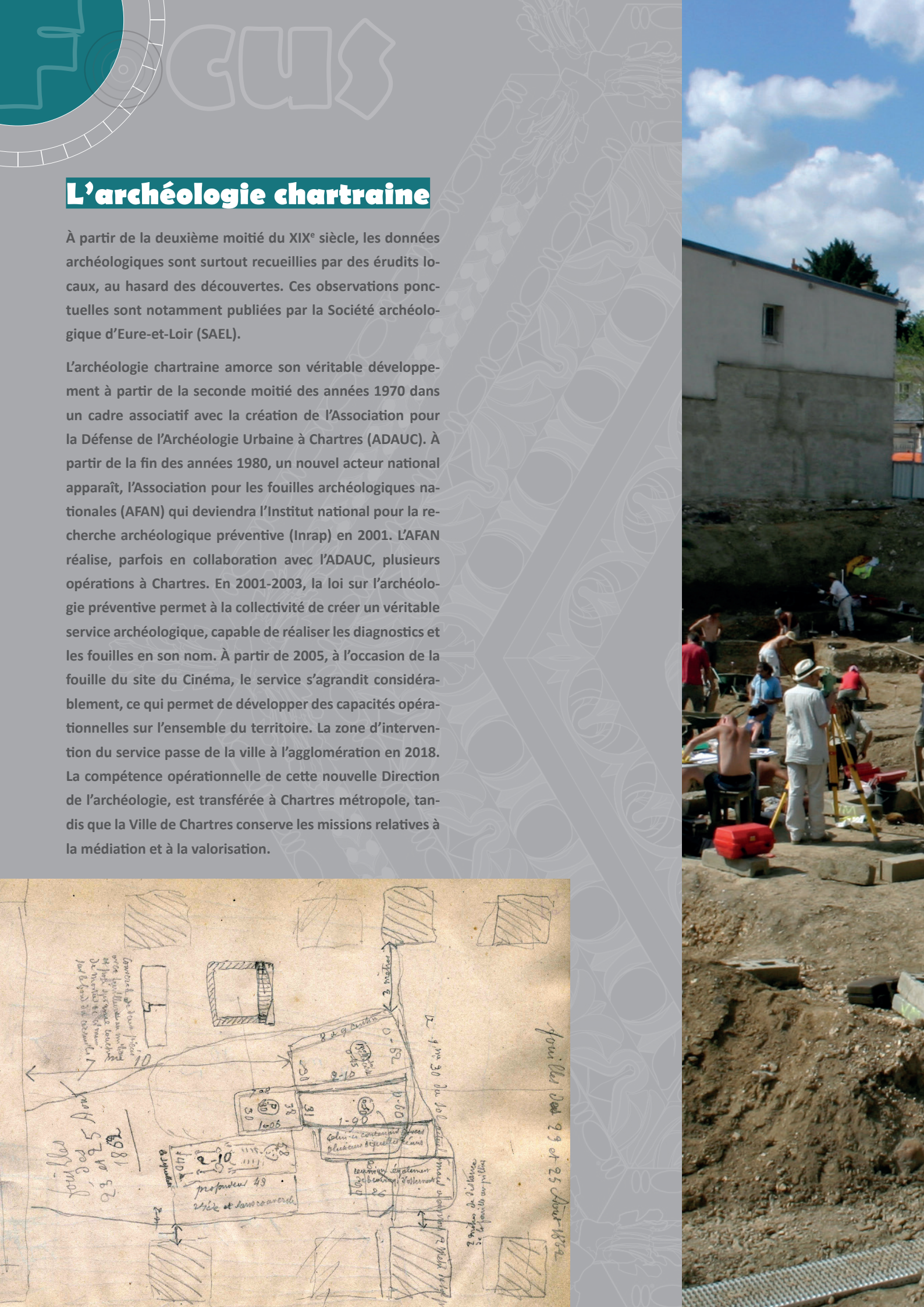
- **66 communes** concernées par la compétence archéologique à l'échelle de l'agglomération, soit 136 000 habitants
- **42 collaborateurs** permanents, dont 38 agents de Chartres métropole et 4 agents de la Ville de Chartres
- **311 opérations** archéologiques conduites sur le territoire de l'agglomération depuis 2003, dont **182 diagnostics**, **65 fouilles préventives**, **16 fouilles programmées** et **48 opérations diverses**
- Une superficie totale de **297 hectares** traités dans le cadre de prescriptions de l'État, dont **71 hectares** ouverts lors des différentes opérations archéologiques dans l'ensemble de l'agglomération
- Une surface de **52,6 hectares** ouverts sur la seule ville de Chartres, soit environ **3,2 % de la superficie** de la commune connue par des opérations archéologiques



L'archéologie chartraine

À partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle, les données archéologiques sont surtout recueillies par des érudits locaux, au hasard des découvertes. Ces observations ponctuelles sont notamment publiées par la Société archéologique d'Eure-et-Loir (SAEL).

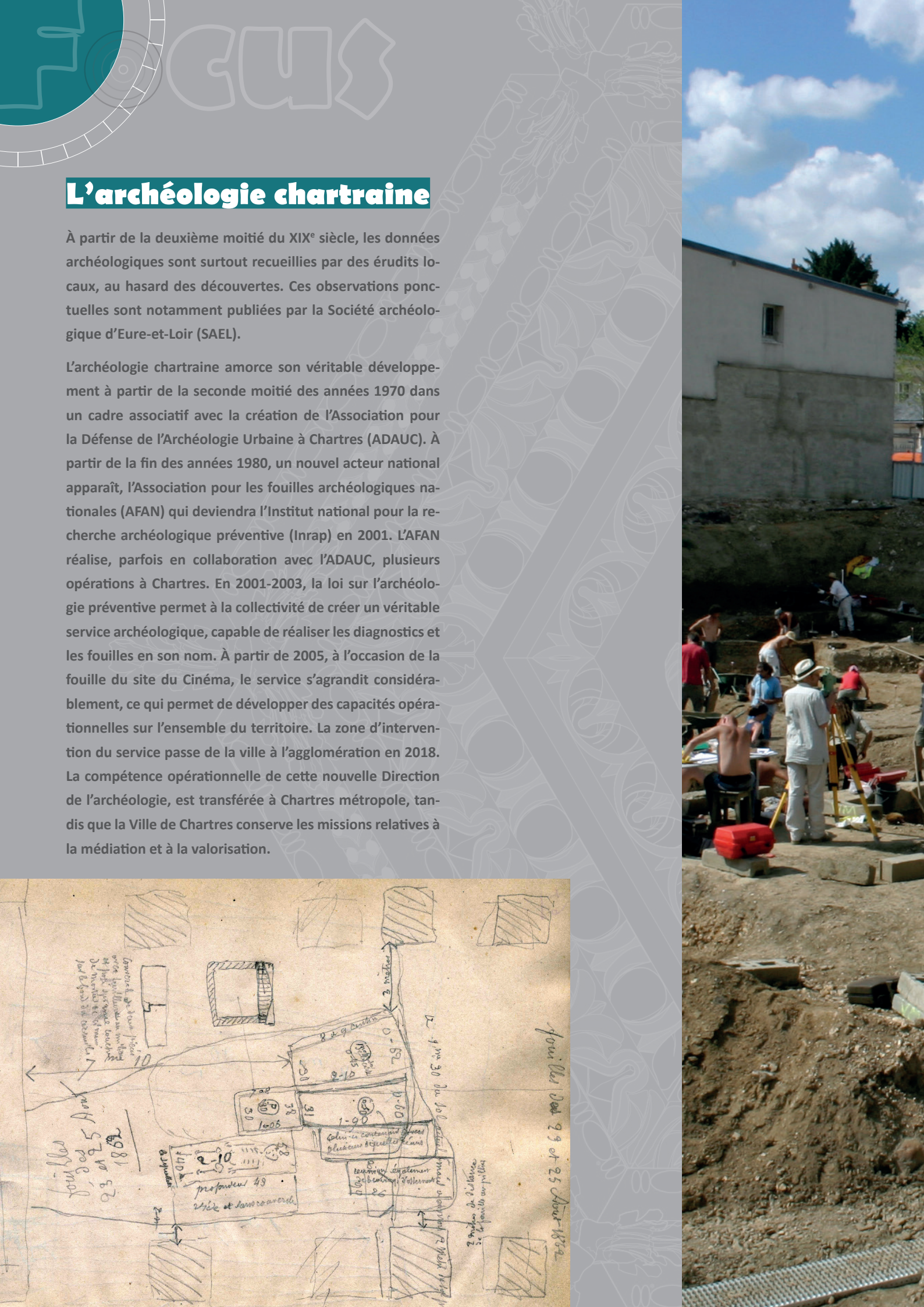
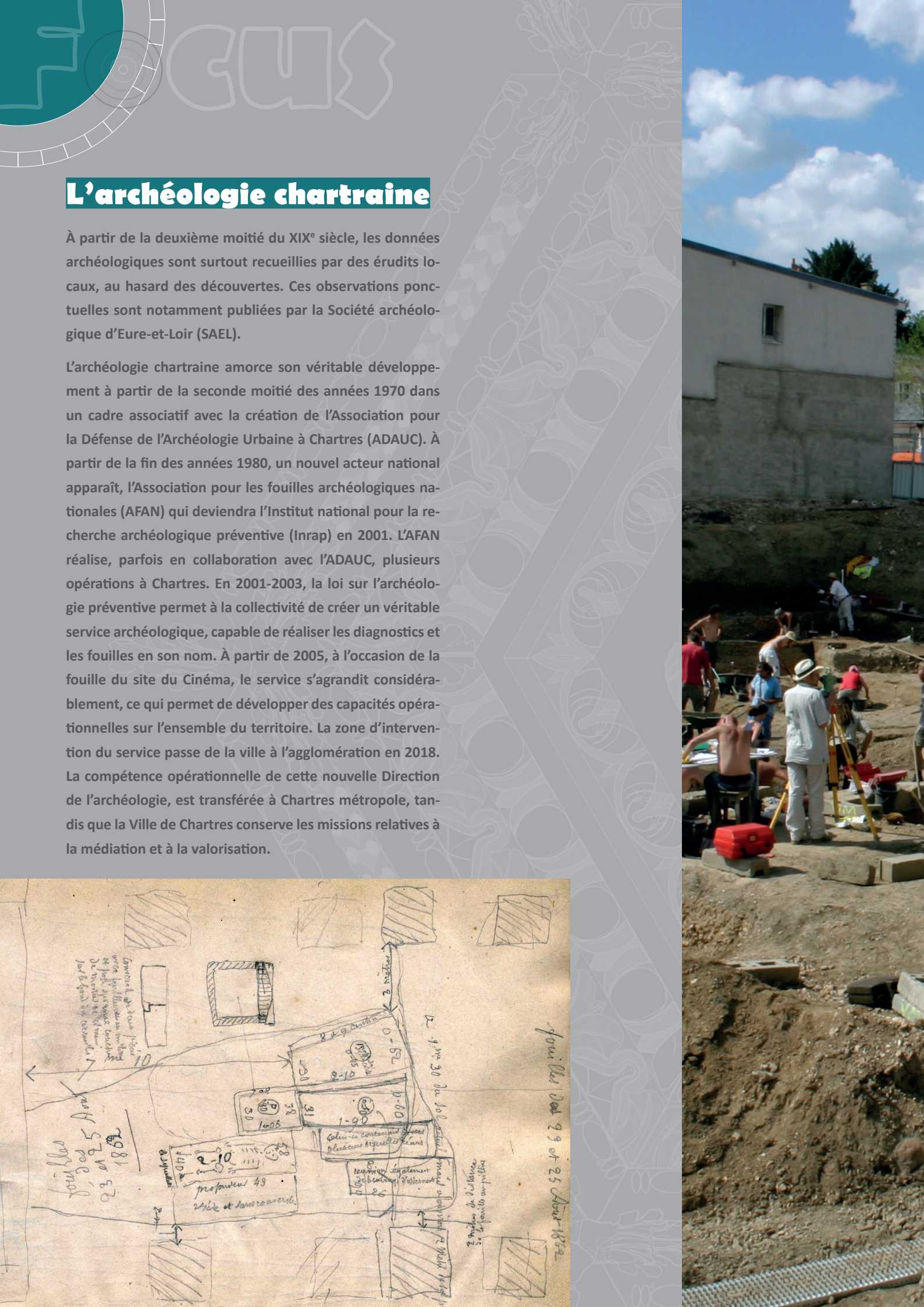
L'archéologie chartraine amorce son véritable développement à partir de la seconde moitié des années 1970 dans un cadre associatif avec la création de l'Association pour la Défense de l'Archéologie Urbaine à Chartres (ADAUC). À partir de la fin des années 1980, un nouvel acteur national apparaît, l'Association pour les fouilles archéologiques nationales (AFAN) qui deviendra l'Institut national pour la recherche archéologique préventive (Inrap) en 2001. L'AFAN réalise, parfois en collaboration avec l'ADAUC, plusieurs opérations à Chartres. En 2001-2003, la loi sur l'archéologie préventive permet à la collectivité de créer un véritable service archéologique, capable de réaliser les diagnostics et les fouilles en son nom. À partir de 2005, à l'occasion de la fouille du site du Cinéma, le service s'agrandit considérablement, ce qui permet de développer des capacités opérationnelles sur l'ensemble du territoire. La zone d'intervention du service passe de la ville à l'agglomération en 2018. La compétence opérationnelle de cette nouvelle Direction de l'archéologie, est transférée à Chartres métropole, tandis que la Ville de Chartres conserve les missions relatives à la médiation et à la valorisation.



L'archéologie chartraine

À partir de la deuxième moitié du XIX^e siècle, les données archéologiques sont surtout recueillies par des érudits locaux, au hasard des découvertes. Ces observations ponctuelles sont notamment publiées par la Société archéologique d'Eure-et-Loir (SAEL).

L'archéologie chartraine amorce son véritable développement à partir de la seconde moitié des années 1970 dans un cadre associatif avec la création de l'Association pour la Défense de l'Archéologie Urbaine à Chartres (ADAUC). À partir de la fin des années 1980, un nouvel acteur national apparaît, l'Association pour les fouilles archéologiques nationales (AFAN) qui deviendra l'Institut national pour la recherche archéologique préventive (Inrap) en 2001. L'AFAN réalise, parfois en collaboration avec l'ADAUC, plusieurs opérations à Chartres. En 2001-2003, la loi sur l'archéologie préventive permet à la collectivité de créer un véritable service archéologique, capable de réaliser les diagnostics et les fouilles en son nom. À partir de 2005, à l'occasion de la fouille du site du Cinéma, le service s'agrandit considérablement, ce qui permet de développer des capacités opérationnelles sur l'ensemble du territoire. La zone d'intervention du service passe de la ville à l'agglomération en 2018. La compétence opérationnelle de cette nouvelle Direction de l'archéologie, est transférée à Chartres métropole, tandis que la Ville de Chartres conserve les missions relatives à la médiation et à la valorisation.





Le Plateau Nord-Est : des premiers agriculteurs à l'époque gauloise

Le plateau limoneux chartrain, situé au nord de la Beauce et de part et d'autre de l'Eure, est un espace idéal pour l'agriculture et la circulation entre les bassins versants de la Loire et de la Seine. Il n'est donc pas surprenant d'y retrouver de façon récurrente des vestiges datés du Néolithique, période de transition vers la vie sédentaire, marquée par l'essor de l'agriculture et de l'élevage. Plusieurs sites, dans le quartier des Petits Clos ou sur le Plateau Nord-Est, témoignent de l'installation de villages d'agriculteurs-éleveurs entre 5 000 et 3 500 ans avant J.-C. Ces occupations laissent comme traces des objets en céramique (stockage, cuisson) et en pierre (outils en silex), mais aussi des structures signalant l'implantation de bâtiments (trous de poteaux, fosses dépotoirs) et d'espaces artisanaux (fours, fosses de stockage).

Chartres, une ville chargée d'Histoire

Les nombreuses fouilles réalisées depuis les années 1970 concernent principalement la ville antique (*Autricum*). Certains indices sont cependant révélateurs d'une occupation gauloise déjà identifiée dans les années 1970 sur le site de la rue Sainte-Thérèse, au nord de la cathédrale. La découverte de deux cimetières antérieurs à la conquête romaine, sur le site du cinéma (2005-2011) et de la rue Casanova (2013), confirme ainsi la présence d'une population gauloise installée sur l'éperon rocheux.

Autricum, capitale de la cité des Carnutes, se développe dès le début de la conquête des Gaules par César, en 52 avant J.-C. Vers les années 30 avant J.-C., les limites de l'installation urbaine seraient fixées par le creusement d'un grand fossé, doublé d'un talus massif coté ville. À l'intérieur de cet espace enclos, un système viaire régulièrement quadrillé est mis en place. Vers les années 20-40 après J.-C., les nouveaux quartiers, où cohabitent

Aux occupations néolithiques du Plateau Nord-Est, succèdent un habitat et une nécropole de la fin du premier âge du Fer (600 – 450 avant J.-C.). Cette période est encore mal connue aux alentours de Chartres, mais les récentes opérations archéologiques ont permis d'en cerner les modalités d'évolution. L'habitat est caractérisé par plusieurs bâtiments sur poteaux et des fosses. Certaines structures ont servi de dépotoir et ont livré une grande quantité de céramique. La nécropole, peut-être contemporaine de l'habitat, est située à quelques centaines de mètres. Un bâtiment circulaire à poteaux jointifs y a été identifié. Peu d'exemples identiques sont connus. Plusieurs inhumations, probablement associées à cette construction, sont situées à proximité.

habitat et artisanat, mêlent des maisons modestes à de grandes demeures urbaines (*domus*). Au II^e siècle après J.-C., la ville atteint une superficie d'environ 250 hectares. Plusieurs monuments publics sont attestés : une portion du forum à proximité de la cathédrale, un théâtre aux abords de l'église Saint-André et le grand sanctuaire de Saint-Martin-au-Val dans le quartier Saint-Brice. Au Bas Empire, comme partout ailleurs, la ville se rétracte et les quartiers de franges urbaines deviennent peu à peu des espaces occupés par des nécropoles ou par des zones de rejets ou d'extraction. Autour de l'An Mil, la ville connaît un essor constant, jusqu'à la construction de la cathédrale gothique au XIII^e siècle.

Dès lors, la ville évoluera peu et ce n'est que dans la seconde moitié du XIX^e siècle, suite à une rapide extension, que la superficie de Chartres dépasse finalement celle de l'antique *Autricum*.





La recherche archéologique



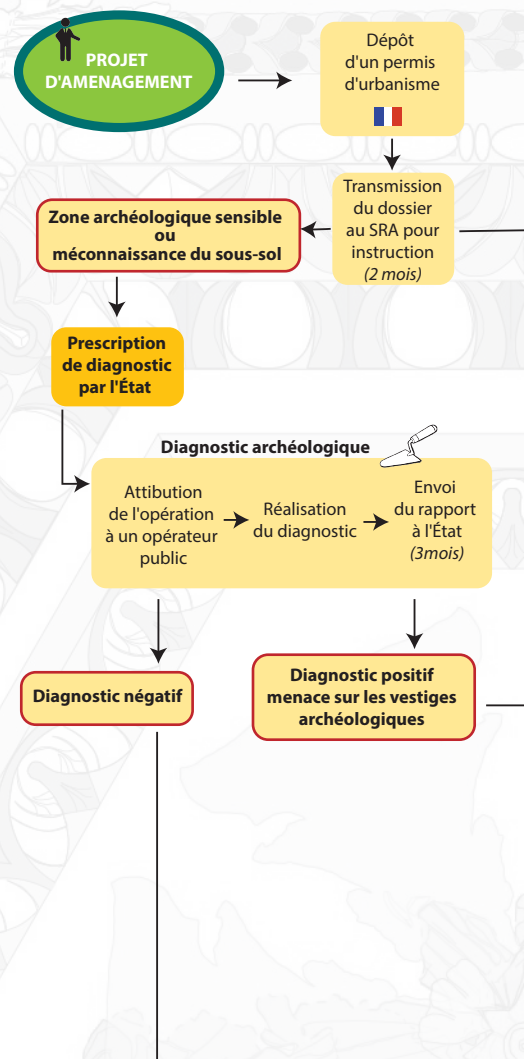
L'archéologie préventive

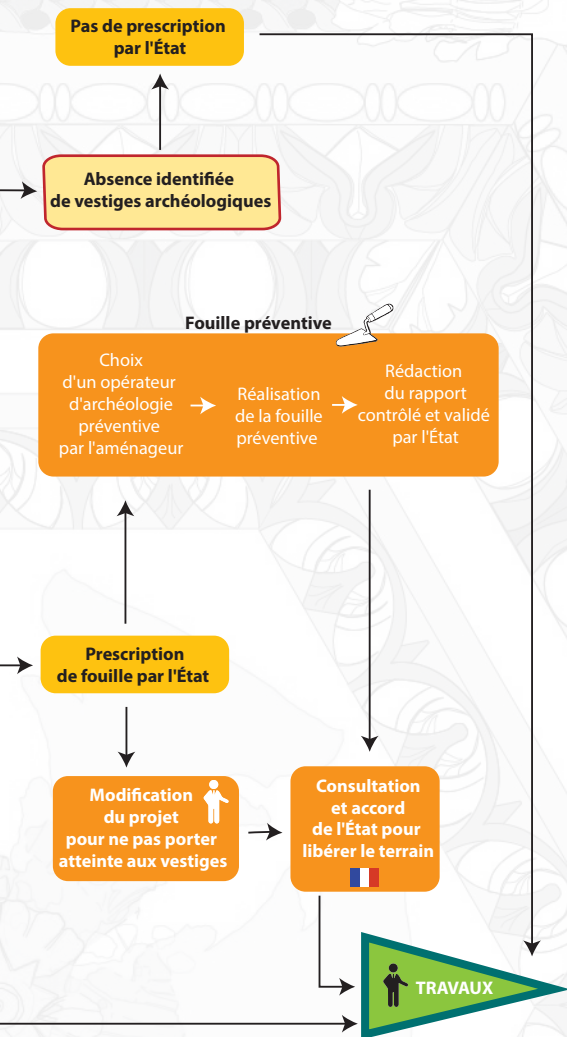
L'archéologie préventive est apparue à la faveur des lois de 2001 et de 2003, pour permettre la conciliation entre l'aménagement du territoire et l'étude du patrimoine menacé de destruction. L'archéologie préventive constitue aujourd'hui l'essentiel de l'activité archéologique française et les recherches conduites dans ce cadre ont bouleversé notre connaissance de l'occupation du territoire, depuis la Préhistoire jusqu'à nos jours.

L'archéologie préventive est une mission supervisée par les services de l'État, par l'intermédiaire des Directions régionales des affaires culturelles (DRAC), qui assurent, sous l'autorité des préfets de régions, l'instruction des dossiers d'urbanisme pour évaluer leur impact sur les vestiges archéologiques.

Le fonctionnement de l'archéologie préventive est divisé en deux phases opérationnelles :

- La première étape, le **diagnostic**, vise à évaluer le potentiel archéologique du terrain concerné par le projet d'aménagement. Il s'agit d'une mission de service public, confiée aux collectivités territoriales dotées d'un service archéologique habilité par l'État ou à l'Inrap. Il consiste à sonder environ 10 % du terrain concerné par le projet d'aménagement, le plus souvent par la réalisation de tranchées ouvertes à la pelle mécanique.
- À l'issue du diagnostic, et en fonction des résultats, une **fouille préventive** est prescrite si l'aménagement prévu ne permet pas la conserva-





tion des vestiges détectés. La fouille, qui se compose d'une phase de collecte des données sur le terrain et d'une phase d'analyse en laboratoire, donne lieu à la rédaction d'un rapport. La maîtrise d'ouvrage de l'opération placée sous le contrôle scientifique et technique de l'État, est assurée par l'aménageur, qui doit en assumer le coût pour pouvoir poursuivre son projet.

La Direction de l'archéologie : un opérateur territorial habilité

Le service archéologique de la ville de Chartres, créé en 2003, devenu Direction de l'archéologie de Chartres métropole en 2018, est une structure publique, créée pour accompagner l'aménagement urbain de Chartres et des communes de l'agglomération. Rattachée à la Direction générale de l'aménagement et du développement, son action s'inscrit à l'articulation des politiques économiques, culturelles et patrimoniales.

Comme une soixantaine de services archéologiques territoriaux en France, la Direction de l'archéologie dispose d'une habilitation délivrée par le Ministère de la Culture, qui l'autorise à intervenir dans le champ de l'archéologie préventive, pour la réalisation des diagnostics et des fouilles (depuis la période du Néolithique jusqu'à l'époque moderne). Cette habilitation permet de conduire des fouilles préventives sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire, mais son action reste prioritairement ciblée sur les 66 communes du territoire de l'agglomération chartreuse.



L'îlot Montescot : une fouille préventive complexe en milieu urbain

La fouille de l'îlot Montescot a été réalisée en 2014, préalablement à la construction du nouveau Pôle administratif. Cette opération, couvrant une surface de 2 000 m² intégralement fouillée, a permis d'étudier deux millénaires d'histoire au cœur du centre-ville. Les vestiges les plus anciens, datés de la période gauloise, sont des bâtiments installés de part et d'autre d'un large chemin menant à la pointe de l'éperon. Se développe ensuite un quartier d'habitation durant le I^{er} et le II^e siècle après J.-C. Au cours des III^e et IV^e siècles, le secteur n'est plus occupé mais reste fréquenté, tandis qu'il sera déserté entre le V^e et le X^e siècle. Jusqu'à la fin du Moyen Âge, de grandes fosses attestent une activité d'extraction d'argile à silex. Au début de l'époque moderne, des bâtiments sont construits sur les pourtours de l'îlot, parmi lesquels l'Hôtel Montescot, qui sera agrandi au XIX^e siècle pour abriter l'Hôtel de ville.



Le Pôle Gare : transformation d'un quartier péri-urbain

Entre 2012 et 2023, à l'ouest du centre-ville, une partie de la vallée des Vauroux a fait l'objet d'une série d'opérations archéologiques préventives (9 diagnostics et 7 fouilles) conduites sur près de 9 hectares, dans le cadre du projet « Pôle Gare ». Ces opérations ont notamment révélé une nécropole de la fin de l'époque gauloise. À partir du début de notre ère, la ville romaine intègre cet espace dans son plan initial. L'habitat y est associé à des activités artisanales polluantes (boucherie) ou dangereuses (métallurgie). Suite à la régression urbaine amorcée dès le II^e siècle après J.-C., les lieux retournent à l'état de friches ou à des activités agro-pastorales. Fortement terrassée pour installer en 1849 la gare ferroviaire de Chartres, la vallée des Vauroux renoue avec l'habitat grâce au percement de nouvelles voies de circulation.





L'archéologie programmée

À la différence de l'archéologie préventive, la recherche archéologique programmée s'intéresse à des sites archéologiques qui ne sont pas menacés de destruction, mais dont l'étude constitue un enjeu important pour enrichir les connaissances sur une période et une thématique données.

Dans cette perspective, la Direction de l'archéologie conduit des opérations de fouilles archéologiques programmées sur le territoire de l'agglomération. Ces chantiers, véritables laboratoires à ciel ouvert, permettent de mobiliser des chercheurs à l'échelle nationale, de former les jeunes archéologues et de développer de nouvelles méthodes de travail, utiles à l'ensemble de la communauté scientifique.





Photomontage avec la localisation des trois bassins.

Un sanctuaire d'exception : le site de Saint-Martin-au-Val

En périphérie immédiate de l'antique *Autricum*, se développe l'un des plus grands sanctuaires connus en Gaule romaine. Ce site archéologique d'intérêt national fait l'objet de campagnes de recherches conduites chaque année par les équipes de la Direction de l'archéologie, pour le compte de la Ville de Chartres, avec le soutien du Ministère de la Culture.

Construit entre la fin du I^{er} et le début du II^e siècle après J.-C., le sanctuaire de Saint-Martin-au-Val s'étend sur plus de 10 hectares. Il regroupe un grand bâtiment rectangulaire de près de 8 hectares. Il est longé à l'est par un portique,

rythmé de plusieurs bâtiments avec notamment un autel dédié au dieu Apollon. Il est devancé par une fontaine monumentale agrémentée de trois bassins encore couverts de marbres colorés importés d'Italie, de Grèce et de Turquie. Deux de ces bassins contenaient les restes de plafonds décorés en bois, dans un état de conservation exceptionnel, constitué de caissons hexagonaux et losangiques, aux décors élégamment ciselés de feuilles d'acanthes ou encore de perles et de pirouettes peintes. À ce jour, une seule autre occurrence de plafond à caisson antique en bois est connue sur le site d'*Herculanum*, à côté de Naples en Italie.





Du temple antique au lieu de culte médiéval : l'ancienne église Saint-Martin-au-Val

Installée sur les ruines du grand sanctuaire antique, l'église Saint-Martin-au-Val est au cœur d'un programme de recherche depuis 2013, afin de mieux comprendre l'évolution de cet édifice majeur de la topographie chrétienne de Chartres.

Le sondage ouvert au milieu de la nef a permis la découverte d'un premier édifice mérovingien antérieur au milieu du VI^e siècle. Il pourrait correspondre à l'église évoquée dans la *Vie de saint Lubin*, évêque de Chartres entre 544 et 551. Il s'agirait donc d'une des premières églises observées à Chartres pour cette période.

Cette première construction est à mettre en relation avec plusieurs sarcophages découverts dans l'église et datés de la seconde moitié du VI^e jusqu'au IX^e siècle. Les études anthropologiques ont mis en évidence une élite chrétienne qui impose son pouvoir par des pratiques funéraires prestigieuses, notamment caractérisées par l'embaumement des corps, destiné à cacher les stigmates de la mort et à en retarder les effets.









Les fortifications de la ville médiévale et la Porte Guillaume

La ville médiévale de Chartres est entourée d'une nouvelle muraille à la charnière entre le XII^e et le XIII^e siècle. Suivant le tracé des boulevards actuels, elle fait suite à une première enceinte resserrée sur l'éperon, autour de la cathédrale et du château, mentionnée à partir du IX^e siècle. L'ouvrage défensif qui se développe sur près de 3,7 km et enserme un espace d'environ 60 hectares, est percé de six portes principales. Ouvrant sur la route de Paris, la porte Guillaume est reconstruite sous la forme d'un châtelet à deux tours à partir de 1415. Les portes de la ville sont protégées par des défenses avancées construites entre le milieu du XV^e et le milieu du XVI^e siècle. Celle de la porte Guillaume a été partiellement fouillée entre 2010 et 2013. Datée du milieu du XV^e siècle, elle est construite pour accueillir les premières armes à feu (bombardes, couleuvrines). Son passage désaxé par rapport à la porte de la ville permet de protéger celle-ci en évitant les tirs directs.



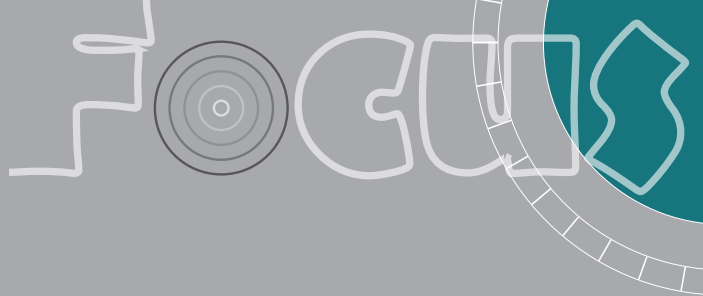
Les projets de recherche

L'activité scientifique de la Direction de l'archéologie – nécessaire au développement de l'expertise métier de ses collaborateurs et au maintien du niveau d'habilitation attribué par le Ministère de la Culture – se manifeste également à travers la conduite de projets collectifs. Ils sont destinés à étoffer les connaissances sur des domaines spécifiques, à travers la reprise de dossiers anciens et en fédérant différents acteurs du monde de la recherche. Ce domaine d'activité passe également par l'implication des agents de la Direction de l'archéologie dans des réseaux de recherche nationaux et internationaux, grâce à leur rattachement à des UMR (unités mixtes de recherche) du CNRS, la participation à des projets de publications scientifiques ou à des colloques et rencontres professionnelles.

Quelques partenaires scientifiques

- Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap)
- Muséum national d'histoire naturelle (MNHN)
- Centre d'étude des peintures murales romaines de Soissons (CEPMR)
- UMR AOROC (Archéologie et Philologie d'Orient et d'Occident), Paris
- UMR ArcScan (Archéologie et Sciences de l'Antiquité), Paris
- UR Herma (Hellénisation et romanisation dans le monde antique), Poitiers





La ville antique en couleurs : les peintures murales d'Autricum

Panthères, phoenix, silènes, oiseaux, sphinges, dauphins, cervidés... Tous ces motifs agrémentent les nombreux décors antiques mis au jour à *Autricum*. Les péristyles et pièces d'apparat des demeures urbaines s'ornent de compositions majestueuses, avec alternance de panneaux rouges et d'inter-panneaux noirs à candélabres. Des décors à fond blanc révèlent des motifs raffinés, des compositions à réseau ou des vestiges de plafond. Les représentations figurées à taille réelle ne sont pas rares, tout comme les imitations, plus ou moins réalistes, de différents marbres. Outre l'évolution des modes iconographiques et l'ambiance colorée de l'antiquité, ces vestiges, souvent fragmentaires, renseignent également sur l'architecture disparue, sur les connaissances techniques des artisans, sur la vie quotidienne et les humeurs grâce, notamment, aux nombreux graffiti présents sur les décors. Depuis 2017, l'ensemble des études menées sur les décors antiques de Chartres est coordonné par la Direction de l'archéologie, dans le cadre d'un projet collectif de recherche (PCR) intégrant de nombreux chercheurs d'horizons et de compétences variés.





A man wearing a white t-shirt and a black cap is kneeling on the ground, working on an archaeological excavation. He is using a small tool to carefully remove soil from a site. In the background, there is a pile of excavated roots or bones. The text 'Une expertise scientifique et technique au service du patrimoine' is overlaid on the image in a blue font.

Une expertise scientifique et technique au service du patrimoine

En dehors des projets spécifiquement conduits par la Direction de l'archéologie, les équipes disposent de savoir-faire, de compétences et d'équipements mobilisés pour la conduite des opérations et des projets de recherche portés par la collectivité. Ces savoir-faire peuvent également être mis à disposition des acteurs de l'archéologie et du patrimoine, dans le cadre de partenariats ou de prestations sur demande.

L'archéo-anthropologie

L'archéo-anthropologie consiste à fouiller et étudier les vestiges osseux humains issus des opérations archéologiques. Cette méthode permet d'une part d'obtenir des informations sur les individus par le biais notamment de leurs caractéristiques biologiques et métriques (âge au décès, sexe, état sanitaire, stature, etc) et, d'autre part, nous renseigne sur la gestion de la mort par la population vivante à une époque donnée (étude des pratiques funéraires, des gestes et des rites).

L'archéozoologie

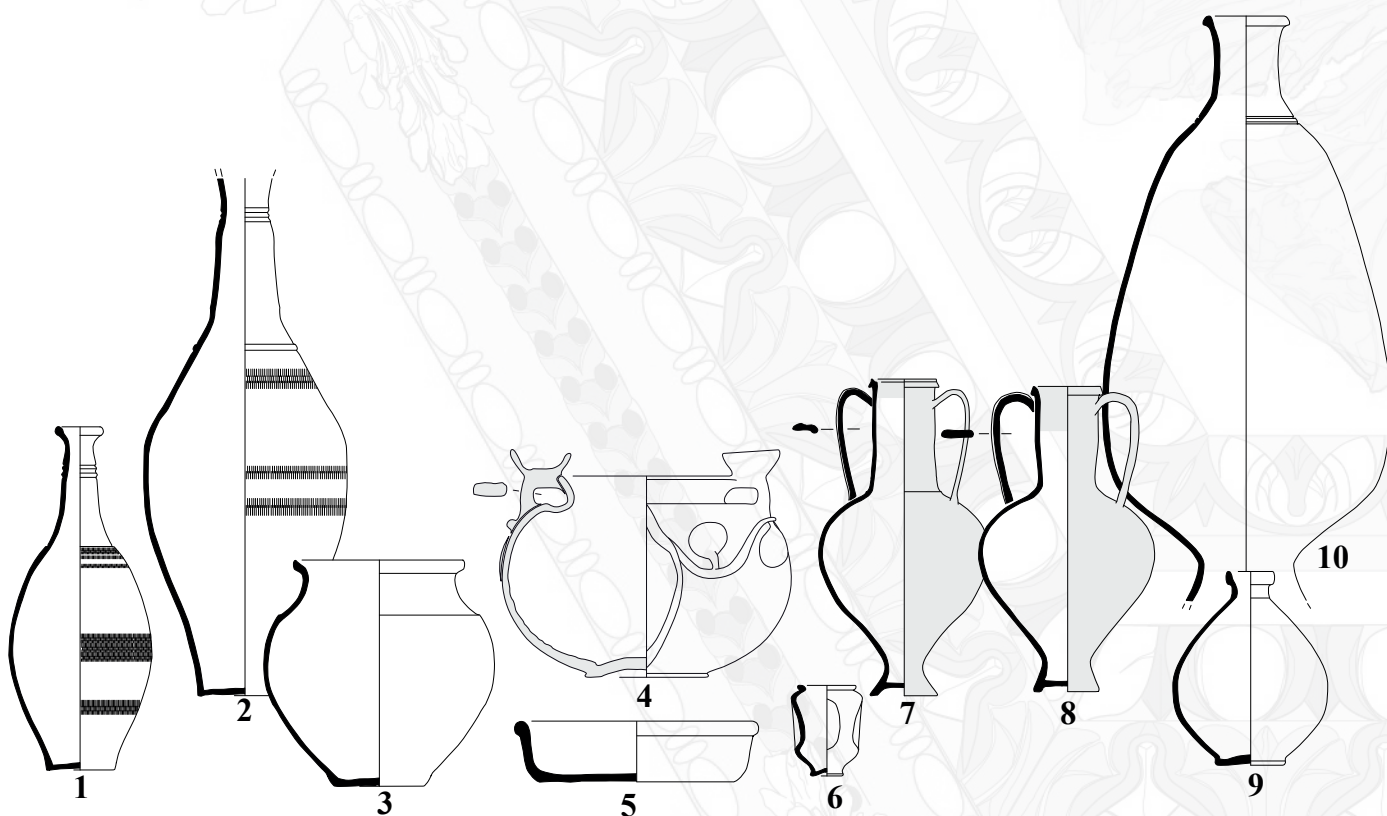
Les études archéozoologiques s'attachent à caractériser les modes d'exploitation des ressources animales de la Préhistoire à nos jours. Elles participent à la définition et à l'évolution des relations socio-économiques entre les différents systèmes d'occupations (habitats agglomérés, fermes, centres urbains, etc.) et leur environnement, que les pratiques humaines contribuent à façonner. Ces données ont déjà abouti à la production de synthèses régionales ou nationales réalisées notamment dans le cadre du GRD Bioarchéodat 3644 (synthèse sur l'exploitation des ressources animales et végétales, synthèse sur la volaille en région Centre). Une partie de ces données permet aussi d'aborder des problématiques plus spécifiques, en lien avec les avancées de la recherche dans le domaine de la génétique des populations ou des peuplements anciens (ex : équidé ERC Pegasus), ainsi que du développement de nouvelles méthodes d'analyse en archéologie (analyse en spectrométrie de masse sur coquilles d'œufs – projet Région Centre-Val de Loire). L'ensemble des données est versé dans l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (INPN, base I2AF). Le rattachement de l'archéozoologue à l'UMR 7209 (AASPE – MNHN) en qualité de correspondante contribue au rayonnement des activités de la Direction de l'archéologie au sein de la communauté des chercheurs travaillant sur les sciences du vivant dans le domaine de l'archéologie.

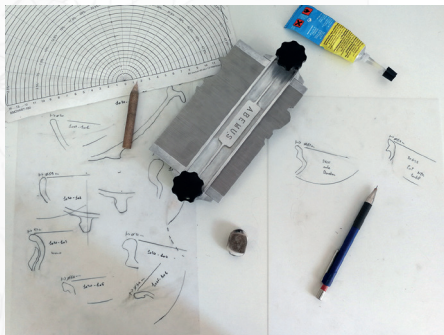




L'étude de la céramique : échanges et consommation

Les nombreuses opérations archéologiques chartraines ont livré une quantité exceptionnelle de mobilier céramique (poteries, lampes, figurines, pesons, terres cuites architecturales...). Près de 2 millions de fragments de vases sont ainsi recensés dans les collections de la Direction. La céramologie chartraine a connu un fort développement dès les années 1980 avec notamment la découverte d'ateliers de potiers, qui a permis l'élaboration d'une typologie de la céramique locale. Différents céramologues se sont succédés dès lors, effectuant des analyses typologiques et chronologiques nécessaires à la compréhension de l'occupation de la ville dès l'époque gauloise. Mise au jour dans de nombreux contextes, la céramique permet certes de dater mais aussi de caractériser la ville, son évolution, la fonction de ses quartiers à chaque grande période (artisanat, habitat, lieu de culte, funéraire...). Principalement constituée de vaisselle de table et d'objets à usage domestique, elle témoigne des pratiques culinaires d'antan, de la façon de consommer et de recevoir. Elle fournit aussi de nombreuses informations sur le territoire et les réseaux d'échanges. Son utilisation détournée dans des contextes funéraires ou sacrés est le dernier témoin de gestes et de rituels des sociétés passées.





Les systèmes d'informations archéologiques

La topographie et l'acquisition numérique des données de terrain

Pour répondre aux exigences de ses missions, la Direction de l'archéologie s'est dotée des outils les plus avancés pour l'acquisition et la numérisation des données de terrain : station totale robotisée, GPS, drone et scanner 3D. Ces moyens techniques et les compétences de l'équipe permettent de maîtriser l'ensemble de la chaîne de production des données. La Direction de l'archéologie réalise les relevés de terrain, produit les plans généraux, les modèles numériques de terrain (MNT) ou les profils topographiques. Elle réalise les photographies aériennes et terrestres ou les acquisitions lasergrammétriques pour produire des orthophotographies, des nuages de points ou des modèles 3D d'objets, de structures ou d'édifices remarquables.

En fonction de son échelle d'intervention, d'observation ou d'étude, la Direction de l'archéologie adapte ses choix d'outils et de méthodes, pour produire une documentation à la fois mémoire et support de la recherche scientifique.

Les bases de données et la gestion des informations scientifiques

Dans le cadre de ses missions, la Direction de l'archéologie produit de nombreuses informations scientifiques : écrits, documents graphiques (plans, relevés, dessins d'objet...), photographies, etc. Cette documentation archéologique, mobilier inclus, est gérée et exploitée par deux bases de données : SysDA et SIGAR.

SysDA (Système Documentaire en Archéologie) a été créé en 1988 suite à l'appel d'offres « Archives de fouilles » lancé par le CNRS et le ministère de la Culture. Cet outil assure la traçabilité de la documentation scientifique, facilite les recherches et édite les inventaires normalisés du rapport d'opération.

SIGAR (Système d'Information Géographique ARchéologique) est une base de données spatiales. Son objectif est de gérer, d'analyser et de diffuser les données spatiales archéologiques produites sur le territoire de l'agglomération. Elle rassemble les données géographiques brutes produites lors des opérations archéologiques (prescriptions, ouvertures et vestiges archéologiques) et les éléments du paysage urbain (rues, enceintes...).





La gestion des collections : les archives du sol

L'activité archéologique génère une masse de données importantes : biens archéologiques mobiliers d'une part, issus des opérations conduites sur le territoire de l'agglomération ; documents scientifiques d'autre part, constitués par les informations recueillies au cours des opérations de terrain.

Ces objets et ces documents constituent de véritables archives, qui doivent être conservées selon des protocoles et des règles spécifiques, afin de permettre leur étude et d'assurer leur transmission aux générations futures. Dans cette optique, la Direction de l'archéologie dispose de locaux dédiés à la gestion des mobiliers archéologiques et d'équipes formées spécifiquement dans ce domaine.

La conservation des biens archéologiques mobiliers

Constitués en matériaux très divers (métal, verre, céramique, os et ivoire, cuir et textile, etc.), les objets enfouis subissent des modifications physico-chimiques importantes jusqu'à atteindre un certain équilibre avec le sol. Leur exhumation dans le cadre de fouilles, plusieurs centaines d'années après leur abandon, constitue un changement brutal d'environnement qui, s'il est mal contrôlé, peut être destructeur.

Le rôle de la conservation est d'amener les objets vers un nouvel état d'équilibre, celui qu'ils auront désormais avec l'atmosphère ambiante, et de maintenir au mieux cette stabilité dans le temps. Le but premier de la conservation est en effet d'assurer la pérennité des biens culturels. En archéologie, la conservation s'étend depuis la découverte des objets jusqu'à leur mise en réserve ou leur lieu d'exposition.

Une gestion efficace et une traçabilité rigoureuse des biens archéologiques mobiliers accompagnent nécessairement la conservation. Ces deux moyens complémentaires impliquent la tenue d'inventaires et des manipulations physiques. Ils facilitent l'accès aux objets pour des besoins d'étude, de valorisation et favorisent leur suivi conservatoire.







Le laboratoire de conservation-restauration

La Direction de l'archéologie s'est dotée très tôt de l'ensemble des équipements et des compétences nécessaires pour assurer la conservation des biens archéologiques mobiliers. Le laboratoire comprend :

- Un espace dédié à la prise en charge et à l'étude des biens archéologiques mobiliers ;
- Un atelier consacré aux traitements chimiques : consolidation, remontage, polymérisation de résines sous lampe infrarouge, étuve, déchloruration de métaux, cuve à ultrasons, etc. ;
- Un atelier aménagé pour les traitements mécaniques : loupes binoculaires, cabines de microsablages, outils de micromeulage, etc.

Les conditions optimales de sécurité y sont garanties : sorbonne, armoires de stockage ventilées, aspirations d'établis, équipements de protection individuelle (masques, gants), etc.

Les interventions de conservation-restauration sont établies selon les règles déontologiques définies par le code d'éthique et formation de la Confédération Européenne des organisations de conservateurs-restaurateurs (ECCO). Elles se structurent autour de principes tels que le respect de l'intégrité de l'objet, l'intervention minimale, la réversibilité des traitements, la compatibilité et l'innocuité des matériaux de conservation, la documentation des interventions.

Les opérations de conservation-restauration concernent en priorité les découvertes réalisées par les équipes de la Direction de l'archéologie, mais peuvent aussi prendre la forme de prestations assurées pour des tiers.







La valorisation et la diffusion des connaissances



Au sein de la Direction de l'archéologie, la ville de Chartres s'est dotée d'une équipe dédiée à l'animation et à la valorisation du patrimoine archéologique. Elle œuvre à transmettre l'intérêt pour cette discipline scientifique et à révéler la richesse patrimoniale de Chartres et de son agglomération. Les actions en faveur des publics se déclinent sous différentes formes :

Les expositions

Chaque exposition est réalisée en partenariat avec des institutions et opérateurs extérieurs. Elle est accompagnée d'une programmation culturelle destinée à diversifier les cibles et toucher un public le plus large possible.

L'événementiel

Tous les ans, la Direction de l'archéologie propose différentes manifestations culturelles lors des Journées Européennes de l'Archéologie, des Journées Européennes du Patrimoine ou de la Fête de la Science. Ces événements se déroulent sur le site de Saint-Martin-au-Val, sur un autre site de la ville ou de l'agglomération. Elles permettent de faire découvrir nos actions aux primo-visiteurs et aussi de fidéliser le public.

Le jeune public

Tout au long de l'année scolaire et pendant les vacances, une série d'ateliers permet au jeune public, de la maternelle au lycée, de se familiariser avec l'archéologie, à travers des animations qui les rendent acteurs de leur apprentissage. Ces actions sont soutenues annuellement par le Ministère de la Culture grâce à des subventions versées dans le cadre de l'Enseignement Artistique et Culturel (EAC).

Les visites de sites

Le sanctuaire gallo-romain de Saint-Martin-au-Val ouvre ses portes pour le public d'avril à octobre dans le cadre de visites guidées. Lorsque les conditions le permettent, des visites sont également proposées sur les chantiers de fouilles préventives, réalisés en amont des projet d'aménagement du territoire.

L'édition

Afin d'exploiter des vecteurs d'informations les plus diversifiés possibles, l'unité Valorisation publie régulièrement des informations sur l'actualité de la recherche sur supports physiques (articles mensuels dans les magazines municipaux et communautaires, collection Archéo) ou numériques via le site internet <https://archeologie.chartres.fr>





Le projet « Mammouths »

Les travaux de la voie ferrée Paris-Chartres réalisés au XIX^e siècle ont permis de mettre au jour des vestiges préhistoriques exceptionnels, dans une carrière située 30 mètres au-dessus du niveau de l'Eure. Chevaux, cervidés, bisons, castors ou encore hyène, le site de Saint-Prest a livré, en tout, une dizaine d'espèces de mammifères reflétant une riche biodiversité révélatrice d'un climat tempéré chaud pour une période située autour d'un million d'années. Dans ce cortège, le mammouth méridional est le mieux représenté : mâchoires, molaires isolées, os de toutes les parties du squelette. Ces fossiles ont permis la définition d'une nouvelle sous-espèce (*Mammuthus meridionalis depereti*), notamment grâce aux travaux d'Yves Coppens. Le mammouth méridional est connu de -2,6 à -0,7 millions

d'années. Sa hauteur au garrot est estimée à 3,70 mètres. Cette espèce était plus grosse que le mammouth commun et dépourvue de toison. Il vivait dans un climat relativement chaud et humide.

Afin de permettre au public de s'approprier ce patrimoine exceptionnel, la Direction de l'archéologie s'est associée au Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) afin de proposer plusieurs actions et événements, qui ont réuni environ 18 000 visiteurs au cours du premier semestre 2022 : exposition « Mammouths ! Des géants en vallée de l'Eure » au Musée des Beaux-Arts de Chartres ; table-ronde internationale « Le mammouth de Saint-Prest et ses contemporains » à la médiathèque l'Apostrophe ; actions dédiées aux scolaires ; conférences ; spectacles de danse ; etc.



Mammouths !

Des géants en vallée de l'Eure

Exposition au musée
des Beaux-Arts de Chartres

**DU 5 FÉVRIER
AU 5 JUIN 2022**

HORAIRES :
Mercredi, vendredi et samedi
de 10h à 12h30 et de 14h à 17h.
Jeudi de 10h à 12h30 et de 14h à 20h.
Dimanche de 14h à 17h.
Fermeture exceptionnelle les 1^{er} et 8 mai

ADRESSE :
29, cloître Notre-Dame, 28000 Chartres

RENSEIGNEMENTS :
02 37 23 41 75

chartres.fr

En partenariat avec
le Muséum national d'Histoire naturelle

CherloQ : une carte archéologique interactive

La carte interactive C'herloQ recense environ 300 sites archéologiques mis au jour à Chartres et dans l'agglomération depuis les années 1970. Un site correspond à une ou plusieurs opérations archéologiques réalisées à la même adresse (découverte fortuite, diagnostic, fouille préventive, etc.). Chaque site est représenté sur la carte par un point et est associé à une notice descriptive, éventuellement illustrée par des photographies ou des plans. La carte interactive restitue également les éléments majeurs du paysage urbain, comme les enceintes.

C'herloQ est développée en partenariat avec le consortium Huma-Num Paris Time Machine. Cet outil s'inscrit dans les recherches sur l'espace urbain et sur la construction des données de références géohistoriques (inscrites dans l'espace et le temps).

La carte est accessible via un ordinateur ou un smartphone depuis le site internet de la Direction de l'archéologie.



Direction de l'archéologie

2, rue Georges-Brassens (bât. Abbaye Saint-Brice) 28000 Chartres – Tél. : 02 37 23 42 20

Mail : secretariat.archeologie@agglo-ville.chartres.fr – Site web : archeologie.chartres.fr



Crédit : Aérostat